

Réf: Dossier 175540

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE DE DRAGAGE EN COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé « SNDCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA, EN FACE DE COQ IVOIRE., Lot 137, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE DE DRAGAGE EN COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé « SNDCI »

Objet : EXPLOITATION ET GESTION DE SABLE, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA, EN FACE DE COQ IVOIRE., Lot 137, Ilot 12

Dirigeant(s) M SERI YOLOU NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00395 du 17/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03246/GTCA/RC/2023 du 17/01/2023

